

Rennes, le 12 novembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exercice de sécurité civile dans l'enceinte de l'ancienne prison Jacques Cartier de Rennes jeudi 14 novembre 2019

Chaque année, la préfecture d'Ille-et-Vilaine organise des exercices de sécurité civile, de diverses natures, pour permettre à l'ensemble des acteurs de la gestion de crise de se préparer à faire face à la survenue éventuelle d'événements graves dans le département (catastrophe naturelle, accident industriel, acte terroriste...) et renforcer l'efficacité des dispositifs opérationnels. Le jeudi 14 novembre 2019, de 8h à 12h, un exercice de sécurité civile d'ampleur sera ainsi réalisé dans l'enceinte de l'ancienne prison Jacques Cartier à Rennes.

Organisée sous l'autorité de la préfète d'Ille-et-Vilaine, en lien avec le ministère de la Justice (direction interrégionale des services pénitentiaires), cet exercice vise à préparer une réponse à des actes malveillants, de nature nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosif (NRBCe) en milieu carcéral.

Plus de 150 personnes, professionnels (SDIS35, ARS, SAMU, Parquet de Rennes, direction départementale de la sécurité publique...) et figurants, seront ainsi mobilisées pour simuler un attentat à l'arme chimique au sein d'un établissement pénitentiaire. Ce scénario permettra de tester la mise en œuvre du plan départemental ORSEC (organisation de la réponse de la sécurité civile) NRBCe, la réactivité des secours et la coordination des différents acteurs de la sécurité.

Cette opération nécessitera le **déploiement d'importants moyens logistiques** autour de l'ancienne prison Jacques Cartier, qui ne doit pas inquiéter les populations.

Afin de permettre le bon déroulement de l'exercice, les conditions de stationnement seront modifiées dans le quartier. **Par arrêté municipal, le stationnement sera ainsi interdit** le 14 novembre de 8h à 12h:

- boulevard Jacques Cartier, des deux côtés dans sa partie comprise entre la rue Lobineau et la rue de Villeneuve
- rue Alain Bouchart, des deux côtés dans sa partie comprise entre le boulevard Jacques Cartier et le n°55
- rue Linné.

Contacts presse: